



**Conseil économique
et social**

Distr. LIMITÉE

E/CN.15/1998/L.1/Add.13
30 avril 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION POUR LA PRÉVENTION DU CRIME
ET LA JUSTICE PÉNALE
Septième session
Vienne, 21-30 avril 1998
Point 11 de l'ordre du jour

**ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX
DE SA SEPTIÈME SESSION**

Chapitre premier

**C. Projets de décisions soumis au Conseil économique et social
en vue de leur adoption**

1. La Commission pour la prévention du crime et la justice pénale recommande également au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision suivant :

PROJET DE DÉCISION

**Nomination de membres du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies
sur la criminalité et la justice**

Le Conseil économique et social décide de faire sienne la nomination par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa septième session de Setsuo Miyazawa (Japon) et Alejandro Reyes Posada (Colombie) au Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.